

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**RÉUNION DU 23 JUIN 2016**

**PRESENTS** : L. CANIZARÈS, D. CARAIRE, JC. GALLETY, M. GOZE, B. JULLIEN, P. POUPINOT, C. SOTTAS, J. VIALETTES ;

**EXCUSES** : B. BARIOL, B. BREDIN (pouvoir), Y. BRIEN, I. DELUC-CHARLES, H. GIRARD, G.HERR-ZEKANOWSKI (pouvoir), M. MEUNIER-CHABERT (pouvoir), F. QUEAU, M. PATTOU (pouvoir), D. ROUXEL F. BERTRAND, A. CASTRES SAINT-MARTIN, B. BESSIS, M. CALORI, F. BROILLIARD ;

**AUTRES PRESENTS** : B. SOUBRANE (*Délégué Général*).

S. ALMI, P. DOUCET, B. FERACCI, D. LANCRENON, A. NAMAN.

\* \* \*

Aujourd'hui encore la réunion se tient de nouveau lors d'une journée de mouvement social au niveau national, donc dans des conditions difficiles : plusieurs administrateurs ont font part de leurs difficultés dans leurs déplacements vers Paris et de leurs absences éventuelles : retard et absence confirmées au cours de la matinée par F. Quéau.

L. Canizarès ouvre la séance à 14h15 : le nombre d'administrateurs présents est de 8 et le nombre de pouvoirs (4) sont suffisants pour permettre au Conseil d'Administration de délibérer valablement. Il salue les administrateurs de la SFU présents qui assistent à cette réunion.

Il demande aux administrateurs de bien vouloir excuser son retard ainsi que ceux de P. Poupinot et JC. Galléty : en fin de matinée ils avaient rendez-vous au cabinet de la Ministre de l'Ecologie, de l'Énergie et de la Mer

⇒ **POINT 1 - APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 25 FÉVRIER, 31 MARS ET 26 MAI 2016.**

Les propositions de comptes rendus n'ont pas été finalisées et aucun document n'a donc été transmis aux administrateurs : elles ne peuvent être soumises à l'approbation des administrateurs

⇒ **POINT 2 - EXAMEN DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA QUALIFICATION, DÉCISIONS SUR LES QUALIFICATIONS.**

La commission d'instruction de la qualification s'est réunie à Montpellier le 2 juin et à Bayonne les 16 et 17 juin 2016. Elle a instruit 6 dossiers écrits (3 dossiers de renouvellement de la qualification d'urbaniste, 2 dossiers de demande d'inscription sur la liste d'aptitude et un dossier de demande de qualification spécifique) et auditionné 13 candidats qui présentaient leurs demandes de qualification d'urbaniste.

**VOTE N°1** : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, APRÈS AVOIR ENTENDU LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION D'INSTRUCTION DE LA QUALIFICATION, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS, DÉCIDE :

→ D'INSCRIRE DEUX PERSONNES SUR LA LISTE D'APTITUDE À LA QUALIFICATION D'URBANISTE :

YOANN MAILLART (ACCÈS 5A), NINON ROBERT (ACCÈS 3A) ;

## OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

- DE DÉLIVRER LA QUALIFICATION D'URBANISTE À DIX PERSONNES :  
GAËTANNE SCHÜPPE-CALCOEN, MARIETTE FONTAINE-BACQUÉ, STÉPHANIE ORTOLA, JACQUES LE ROUX, FANCH RUELLAN, ANTONIA GARCIA-LANCESSEUR, MARION AUDOUIN, PASCAL GASC, CYRIL LOUSTAU, SÉBASTIEN GRANDJEAN ;
- DE DÉLIVRER LA QUALIFICATION D'URBANISTE À UNE PERSONNE POUR UN DOSSIER DE QUALIFICATION SPÉCIFIQUE :  
MARYSE VAN HAECKE ;
- DE RENOUELER LA QUALIFICATION D'URBANISTE À 3 PERSONNES :  
RÉGINE HAMON-DUQUENNE (R1), VIRGINIE RIPPINGER (R1), PASCAL BUISSON (R1) ;

### **Réunions de la commission d'instruction :**

Les prochaines réunions de la commission d'instruction sont prévues à Dunkerque les 25 et 26 août et Paris (9 ou 16 septembre). Ensuite au moins une réunion de la commission d'instruction est à prévoir avant celle de Toulouse (1<sup>er</sup> et 2 décembre).

### **⇒POINT 3 - LE CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2016.**

Après échanges entre les administrateurs présents, le calendrier des réunions du Conseil d'administration est arrêté comme suit :

- mercredi 23 septembre
- mercredi 26 octobre (*ce même jour seront réunies l'assemblée générale au cours de laquelle se déroulera l'élection des représentants du collège des urbanistes qualifiés au Conseil d'administration de l'OPQU et le conseil d'administration qui suit ces élections*).
- mercredi 23 novembre
- mercredi 21 décembre.

### **⇒POINT 4 - LA DÉONTOLOGIE DES URBANISTES : LE POINT SUR LA DIFFUSION, LES RETOURS LA STRATÉGIE...**

Depuis le début de l'année, nous avons engagé la diffusion de la déontologie des urbanistes par envoi postal d'un exemplaire vers les Président(e)s des Tribunaux Administratifs (39), le Président du Conseil d'État, les Président(e)s des associations d'élus (10), les Ministres (15), les Présidents de Sénat et de l'Assemblée Nationale, les associations d'urbanistes (CFDU, CNJU), le Président du CNFPT et le directeur général du CEREMA, le Séminaire Robert Auzelle.

Nous avons reçu des réponses positives : les Présidents des Tribunaux Administratifs d'Orléans, Clermont-Ferrand, Rouen, Grenoble, Poitiers, Melun, La Réunion, la Polynésie Française le vice-président du Conseil d'État, le Président du Sénat, le Président de la Chambre des Députés, du Ministre des Affaires Étrangères et du Développement International, du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social, du Ministère de l'Intérieur, de la Secrétaire d'État aux Collectivités Territoriales, de la Ministre de la Fonction Publique, du chef de cabinet du Premier Ministre, du ministère du Logement et de l'Habitat durable, du Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, du ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement supérieur et à la Recherche et du Secrétariat d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche,

Nous avons été contacté par téléphone par le cabinet de la Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en charge des relations sur le climat qui nous proposait un rendez-vous.

## OFFICE PROFESSIONNEL DE QUALIFICATION DES URBANISTES

Rendez-vous convenu ce jour en fin de matinée auquel se sont rendus P. Poupinot, L. Canizarès et JC. Galléty.

Auparavant, à la fin de l'année 2015, le texte de la déontologie des urbanistes avait été transmis à tous les présidents des organismes associés de l'OPQU et diffusé vers tous les urbanistes qualifiés et inscrits sur la liste d'aptitude.

A la demande des responsables de certaines associations régionales d'urbanistes (APUMP, ULR), l'OPQU est intervenu pour présenter la déontologie des urbanistes, diffuser le texte et participer à un débat à ce sujet.

L'OPQU a également transmis plusieurs exemplaires de la déontologie au CNFPT de Dunkerque (à Sylvie Guillet directrice et Laurent Cottier chargé des formations en aménagement et urbanisme à l'INSET) et une diffusion du texte devrait être organisée au cours des prochaines semaines dans le réseau CNFPT.

Par ailleurs, L. Canizarès rappelle qu'il a contacté le Moniteur, à la fin de l'année 2015, pour solliciter une diffusion (dans le cadre d'un cahier détaché) : un accord de principe a été donné et la déontologie des urbanistes transmise en décembre : nous sommes toujours dans l'attente de cette diffusion.

Il convient maintenant de passer à une autre phase, c'est à dire mobiliser les relais politiques pour officialiser cette déontologie. L'objectif est la reconnaissance de la déontologie par le premier ministre sous forme de décret en Conseil d'État.

L. Canizarès propose de solliciter notre conseiller juridique J. Moret-Bailly pour avoir plus de précisions à ce propos et afin qu'il nous élabore un argumentaire.

### ⇒ **POINT 5 - ASSISES NATIONALES DE LA QUALIFICATION D'URBANISTE 2016 : LE POINT SUR LE THÈME DE LA TABLE RONDE, LES PERSONNES INVITÉES, LE PAYS INVITÉ.**

**Rappel** : la 3<sup>ème</sup> édition des Assises se tiendra **le vendredi 30 septembre**. La salle est réservée à la Tour Séquoia.

Cette manifestation est organisée autour de deux tables rondes. L'une, le matin, traite d'un sujet d'actualité en urbanisme. L'autre, l'après-midi, est toujours consacrée à un pays européen. Cette année nous avons choisi l'Italie.

Pendant les intermèdes, la présentation d'urbanistes qualifiés durant l'année est organisée en même temps que la remise protocolaire de leur certificat de qualification.

#### **La table ronde du matin : les suites de la COP21**

P. Poupinot et C. Sottas sont en charge de cette table ronde.

Les thèmes de réflexions pour encadrer cette table ronde :

- 1) Les apports des urbanistes à la fabrique de la ville et du village durables : quel est le rôle de l'urbaniste ? A-t-il évolué ces dernières années ?
- 2) Les engagements pris par la COP21 auront-ils des conséquences pour la profession d'urbaniste ?

Les contacts ont été pris avec plusieurs intervenants :

- Aurélie Sculfort, urbaniste qualifiée à SNCF réseau ;
- Sébastien Chambe directeur de la planification au Grand Lyon ;
- Véronique Ferreira Présidente de l'agence d'urbanisme de Bordeaux métropole (A'Urba).

#### **La table ronde de l'après-midi consacrée à l'Italie**

JC. Galléty est en charge de cette table ronde avec l'aide de D. Pennini et rappelle les thèmes de réflexions qui encadrent cette table ronde.

1) L'organisation professionnelle en Italie et son rôle pour encadrer et soutenir l'exercice professionnel.

2) Les différents exercices professionnels des urbanistes en Italie

3) La pratique de l'urbanisme en Italie au sein des différentes institutions et structures en Italie?

Des contacts ont été établis avec

- Gilles Novarina, professeur à l'institut d'urbanisme de Grenoble, pressenti pour intervenir plutôt sur le thème N°3 ;

- Angioletta Voghera professeur d'urbanisme au Politecnico di Torino et Présidente de la commission environnement et paysage à l'Istituto Nazionale di Urbanistica (INU) ;

Le courrier officiel au Président de l'Ordre à Turin est en cours de finalisation et partira avant la fin juin.

Le programme sera mis en page sous quelques jours et diffusé avant la fin juin.

#### ⇒ **POINT 6 - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : ENGAGEMENT DE LA PROCÉDURE (DATE ÉLECTION, MOBILISATION DES ELECTEURS ET DES CANDIDATS, CONSTITUTION DE LA LISTE ÉLECTORALE)**

Le délégué général fait un rappel sur l'organisation de ce renouvellement. L'assemblée générale de l'OPQU est composée de deux collèges : le collège des urbanistes qualifiés et le collège des organismes associés. Le conseil d'administration est composé pour moitié au moins de représentants du collège des urbanistes qualifiés (*article II-8 des statuts*).

Le collège des urbanistes qualifiés élit ses représentants au conseil d'administration pour un mandat de 3 ans renouvelable (*article IV-2 des statuts*).

L'élection des administrateurs actuels a eu lieu le 26 septembre 2013 : de nouvelles élections doivent se tenir à l'automne 2016.

Après débat, compte tenu notamment de la date des Assises nationales de la qualification d'urbaniste (30 septembre 2016) il est décidé d'organiser les élections le mercredi 26 octobre 2016.

Ce jour là l'assemblée générale sera convoquée. Au cours de cette assemblée générale, il sera procédé à l'élection puis à la proclamation des résultats. A l'issue de cette assemblée générale, une réunion du conseil d'administration sera organisée qui procédera à l'élection du Président et du Bureau.

Toutes et tous les urbanistes qualifié(e)s, membres du collège des urbanistes qualifiés, à jour de leur qualification et de leur cotisation annuelle, seront inscrit(e)s sur la liste électorale et pourront participer à ce vote, voire, pour celles et ceux qui le souhaitent, se porter candidat à un poste d'administrateur. L'Assemblée Générale, lors de sa réunion du 15 avril 2015, a décidé une cotisation individuelle pour les urbanistes qualifiés membres du collège des urbanistes qualifiés.

Les urbanistes qualifié(e)s sont informés régulièrement de la possibilité de s'inscrire dans le collège des urbanistes qualifiés :

- au moment de leur qualification un document d'information leur est transmis en même temps que le courrier officiel et leurs certificats de qualification ;

- au moment du renouvellement de leur qualification dans les mêmes conditions ;

- tous les ans en début d'année un courriel est envoyé à tous les urbanistes qualifié(e)s à jour de leur qualification pour les inviter à s'inscrire dans le collège des urbanistes qualifié(e)s.

Cette année, année d'élection, un courriel a été envoyé au printemps et à la fin de ce mois, un autre courriel, plus centré sur l'élection de l'automne 2016 avec un appel à candidature, sera

envoyé. Plusieurs autres messages du même type seront transmis vers les urbanistes qualifiés au cours des mois suivants.

⇒ **POINT 7 - RECRUTEMENT DU PROCHAIN DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL.**

L. Canizarès donne la parole à JC. Galléty qui rappelle les points importants de la fiche de poste discutée lors de la réunion du conseil d'administration du 26 mai 2016. Ce doit être une personne :

- connaissant la profession d'urbaniste ;
- disposant d'une expérience diversifiée (modes d'exercices notamment) ;
- la qualification d'urbaniste serait « un plus » apprécié.

Au niveau rémunération, le champ doit rester ouvert pour négocier une rémunération adaptée au profil et à l'expérience de la personne retenue.

La prise de poste se fera à Toulouse.

JC. Galléty suggère de créer un groupe de personnes qui finalisera la rédaction de l'offre et procédera à l'étude des candidatures. Ce jury procédera aux auditions des candidats. Ces auditions auront lieu à Toulouse. Après un tour de table, L. Canizarès, P. Poupinot et JC. Galléty se proposent pour être membre de ce jury ; leurs candidatures sont validées par le conseil d'administration.

La diffusion de l'offre doit être faite très rapidement avec un recrutement si possible au 1<sup>er</sup> octobre.

⇒ **POINT 7 - QUESTIONS DIVERSES.**

▪ **Charte de l'éthique du cadre de vie :**

Le séminaire Robert Auzelle, sous la houlette de RM Antoni et de R. Peylet (Conseiller d'Etat) a constitué un groupe de travail pour l'établissement d'une "Charte inter professionnelle de l'éthique du cadre de vie". L'OPQU a été sollicité pour participer à ce groupe de travail aux côtés de la SFU, de la FFP du CNOA, de l'OGE, du SNAL et du PUCA. Plusieurs réunions se sont tenues (13/04 et 20/05) M. Meunier-Chabert et JC. Galléty se sont relayés pour représenter l'OPQU. Une autre réunion est prévue en juillet à laquelle les présidents des organismes sont conviés : l'objectif est d'arriver à l'élaboration d'une Charte qui serait signée en septembre ou octobre 2016.

▪ **ONISEP :**

L'ONISEP (Éducation nationale) va réaliser un numéro sur les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et a contacté l'OPQU début juin afin de recueillir des informations sur l'emploi dans ce domaine et sur les compétences recherchées chez les jeunes diplômés. Devant l'intérêt de la demande et l'urgence de la réponse nous avons sollicité B. Bredin qui a accepté de travailler sur ce dossier. Nous devons transmettre une réponse pour la fin juin ou tout début juillet.

La séance est levée à 17h00.

\* \* \*  
\*

Le Président,

Le Secrétaire,